

Consignes de biosécurité courante pour la récupération des sacs de moulée et des sacs d'alimentation animale

Sous-catégorie 2 ; sacs à vocation agricole

► Bonnes pratiques SPÉCIFIQUES selon le format de sac

Gestion des petits sacs (45 kg et moins)

- Garder les **sacs de collecte**¹ non utilisés dans à un endroit propre situé, idéalement, à l'extérieur de la zone d'élevage.
- Lorsque les sacs de moulées ou d'ingrédients destinés à l'alimentation animale sont vides, mettre ceux-ci dans un **sac de collecte**¹ jusqu'à sa capacité maximale.
- Fermer les **sacs de collecte**¹ avec une corde, une ficelle ou un nœud entre chaque manipulation et avant d'aller les déposer au point de dépôt.

Gestion des gros sacs (plus de 45 kg)

- Lorsqu'en utilisation, entreposer les gros sacs à l'écart de la zone d'élevage, ou du moins, éviter tout risque de souillures.
- Une fois vides, attacher les gros sacs usagés en paquets de 6 à l'aide d'une corde afin d'en faciliter le transport au point de dépôt.

► Bonnes pratiques GÉNÉRALES D'ENTREPOSAGE (en attente d'un voyage au point de dépôt)

- Bien vider les sacs à récupérer avant de les préparer pour le dépôt.
- Entreposer les sacs à disposer à l'écart de la zone d'élevage afin d'éviter les risques de souillures, par exemple ;
 - Dans un bâtiment à part,
 - Dans un contenant hermétique,
 - Dans une zone contrôlée du bâtiment d'élevage
- Éviter d'entreposer les sacs à un endroit où la vermine et les animaux sauvages pourraient y avoir accès.
- Éviter les contacts directs ou indirects entre les sacs destinés à la collecte et les animaux, les déjections d'animaux, les vêtements ou les instruments d'élevage.
- ****Éviter d'utiliser des sacs de moulée vides comme récipient pour animaux morts, ou du moins, ne pas disposer ces sacs via le programme de collecte de plastiques agricoles d'AgriRÉCUP.**

► Bonnes pratiques pour les VISITES AU POINT DE DÉPÔT

- S'assurer que les sacs sont visiblement propres avant de les apporter au point de dépôt et, au besoin, éliminer toute souillure apparente sur les sacs.
- Penser à utiliser un véhicule et des vêtements visiblement propres (sans souillure). **NE PAS ALLER AU POINT DE DÉPÔT AVEC DES VÊTEMENTS OU DES CHAUSSURES PORTÉES DANS L'ÉLEVAGE.**

Les textes sur la biosécurité ont été élaborés avec soin grâce à la contribution d'un sous-comité d'experts, en étroite collaboration avec l'AQINAC (Association québécoise de l'industrie de la nutrition animale) et l'EQCMA (Entente sur la qualité de la composition des médicaments pour animaux). Cette collaboration témoigne de notre engagement commun envers des pratiques sécuritaires et responsables dans le domaine de la biosécurité.

¹ **Sacs de collecte** : sacs fournis par et à l'effigie d'AgriRÉCUP